



Syndicat National des Écoles

sne! Le syndicat du 1^{er} degré
Lorraine

SNE
1, rue du Ruisseau
57 700 HAYANGE
MARSPICH

M. MOURIER Pierre-François
Recteur de l'Académie Nancy-Metz
9, rue des Brice
54 000 NANCY

Marspich, le 20 mars 2026

Objet : protocoles

Monsieur le Recteur,

lors de nos nombreuses visites dans les écoles de l'académie, nous avons pu constater un sentiment d'injustice et d'abandon qui se développe au sein des équipes enseignantes.

En effet, de nombreux protocoles doivent être mis en place pour le bien-être et le suivi des élèves: programme Phare, protocole de santé morale, soutien aux familles, bienveillance... Les collègues, soucieux de bien faire leur travail, mettent en place toutes ces recommandations à chaque fois au prix de plusieurs heures de réunions d'équipes et de formation.

Pour autant, il n'est à aucun moment fait mention de protocoles à destination des enseignants que ce soit concernant le harcèlement par une famille ou un pair, les insultes ou les coups infligés par des parents ou par des élèves, le mal être au travail face à des inclusions impossibles ou réalisées sans les moyens reconnus nécessaires par les MDPH, la dépression, le burn out...

Les collègues dans ces situations délicates dépendent du bon vouloir et du soutien de leur Inspecteur. La plupart du temps, ils n'osent pas manifester leur détresse par crainte de se retrouver, comme c'est trop souvent le cas, tenus pour responsables de ce qui leur arrive. Généralement, les réponses apportées sont un suivi par un conseiller pédagogique avec des conseils tels que mettre un tipi au fond de la classe pour un élève hautement perturbateur, permettre un sas de décompression pour les élèves difficiles, changer un élève de classe... mais à quand un protocole de décompression pour un enseignant en difficulté face à un élève, une famille, harcelé, insulté ?

Je comprends la difficulté et la diversité des situations. Nous connaissons les limites de ce qu'il est possible de faire. Pour autant, être soutenu, accompagné, ne pas voir son professionnalisme remis en cause limitera peut-être le sentiment d'abandon des collègues ainsi que les démissions de plus en plus nombreuses.

Bien évidemment, notre syndicat se tient à votre disposition si un groupe de travail devait être constitué pour répondre à ce besoin.

Je vous remercie par avance pour la suite que vous voudrez bien donner à ma demande et vous prie de croire, Monsieur le Recteur, en l'expression de mes salutations distinguées.

Valérie Amann
Secrétaire académique SNE Lorraine

06 11 62 13 92

sne!
sne-csen.net

Syndicat National des Écoles

Le syndicat du 1^{er} degré